COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Epée – 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 07 20 80
http://www.college-st-regis.fr – email : contact@college-st-regis.fr

Le Puy le 3 février 2025,

Madame, Monsieur, Chers parents,

Votre enfant est inscrit au séjour culturel qui se déroulera du 12 au 16 mai 2025 et qui lui permettra de découvrir Barcelone et sa région. Vous trouverez dans cette circulaire des informations concernant les formalités nécessaires à ce séjour.

Formalités :

- Pour les élèves de nationalité française :

1 La carte européenne d'assurance maladie (demande à faire via ameli.fr en créant au préalable un compte, puis aller sur votre compte ameli dans la rubrique « Mes demandes »).
2 La Carte Nationale d'Identité (ou Passeport) des élèves de nationalité française. Il est important de faire les démarches nécessaires au plus vite si votre enfant n'a pas encore cette pièce d'identité.
3 L'autorisation de sortie de territoire (ci-jointe) accompagnée de la photocopie de la carte d'identité du parent signataire.
Remarque : si votre enfant ne porte pas le nom du parent signataire de l'autorisation de sortie du territoire, vous devez fournir une photocopie de votre livret de famille.

- Pour les élèves de nationalité étrangère hors CEE :

1- un Passeport en cours de validité 2 - Deux photos d'identité du mineur
3 - Un acte de naissance du mineur en langue originale et traduit en français
4- La carte européenne à demander à la caisse d'assurance maladie
5- L'autorisation de sortie de territoire (document ci-joint) accompagnée de la photocopie de la carte d'identité ou du passeport ou de la carte consulaire du parent signataire
Remarque : si votre enfant ne porte pas le nom du parent signataire de l'autorisation de sortie du territoire, vous devez fournir une photocopie de votre livret de famille.

Assurances :

Vous devez vérifier que vous êtes bien titulaires d'une assurance responsabilité civile. Dans le cas contraire, contacter l'établissement.

Santé :

Si votre enfant souffre d'une allergie ou s'il suit un régime alimentaire particulier, merci de nous le signaler sur le coupon joint car nous devons informer au plus vite l'organisme responsable de trouver des familles d'accueil. Merci aussi de préciser sur le coupon santé un éventuel traitement ou problème de santé qui nécessite une attention particulière.

Paiement :

Vous avez déjà versé un premier acompte. Deux possibilités à présent s'offrent à vous : un paiement à effectuer en deux chèques : un de 175€, l'autre de 150€. Nous vous offrons aussi la possibilité de régler le voyage en ligne (via Ecole Directe). Merci de préciser sur le coupon le mode de paiement que vous aurez retenu.

COUPON-REPONSE ET DOCUMENTS A REMETTRE AU PLUS TARD LE <u>18 FEVRIER</u>

Monsieur et Madame , parents de …..... en 4ème.....

- complétons l'autorisation de sortie du territoire et joignons la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire
- fournissons une photocopie de la pièce d'identité qui sera utilisée lors du séjour (la pièce originale sera réclamée ultérieurement)
- • choisissons de régler le voyage en deux versements : OUI /NON
  ► un chèque de 175€ (encaissé au mois de mars) ► un chèque de 150e (encaissé au mois d'avril)
  Ou deux versements en liquide
  • optons pour le paiement en ligne OUI /NON

- complétons le coupon sanitaire ci-dessous et précisons le cas échéant : un régime alimentaire particulier, des allergies alimentaires ou tout autre problème de santé qui nécessite une attention particulière :

……..
……..
……..

Signature des parents :